



RAPPORT DE L'ANNEE 2010 COMMISSION FORMATION ET DES ECOLES

Remerciements : Avant toutes choses, je tenais à remercier l'équipe des conseillers techniques intervenant dans la commission formation, et tout particulièrement Laurent Chamérat, qui s'est impliqué avec rigueur et détermination ainsi que Jacky Bouvard pour la qualité de sa direction technique adjointe à la discipline du parapente. J'adresse aussi tous mes remerciements au personnel du secrétariat fédérale qui fourni un travail exemplaire et tout particulièrement à Émilie Sciandra dont l'efficacité est une aide précieuse pour la commission ainsi que pour le réseau des Écoles Française de vol libre associative et professionnelle.

LA FORMATION : Bilan 2010

Le compte rendu de la commission formation 2010 est disponible via internet
http://parapente.ffvl.fr/les_commissions_formation_label

1. Bilan formations nationales

Ces formations sont encadrées par les conseillers techniques. Tour d'horizon 2010 :

Monitorat fédéral : 2010 est une bonne année qui a vu la demande exploser (16 candidats acceptés, constitution d'une liste d'attente prioritaire pour 2011) ; les objectifs autour de cette formation semblent être en grande partie atteints. L'aide à la formation du MF allouée par la CF s'élève à 6500€ et couvre 600€ de frais par candidat sur le coût total de ce module qui s'élève à 850€.

UCC « stage pilotage » et « enseignement en milieu aménagé » : Le module 1 ne sera plus uniquement constitué de stages pratiques pour les moniteurs ; de la théorie est introduite dans le contenu de formation, il y aura du temps en salle. Ce module 1 est sorti ponctuellement du giron fédéral (le syndicat propose aussi) mais une passerelle de validation s'est de fait mise en place. Problème, la FFVL n'a pas toujours été informée de la démarche, il manquait donc quelques éléments aux encadrants pour faire passer le message FFVL dans sa totalité. Échange sur la possibilité d'aborder certaines manœuvres (mentionnées dans la fiche de progression fédérale) au dessus du sol, et sur l'intérêt de suivre la formation afin d'être le plus pertinent possible dans ce type d'encadrement.

UCC « Entraîneur » : 2 niveaux de qualification proposés pour 2011 (entraîneurs PES, entraîneurs à partir du BPC), prise en compte par Marc Rispoli, dates mentionnées sur le calendrier national.

UCC « Emport de personnes à mobilité réduite » : 56 personnes formées, réseau de quelques formateurs habilités par la commission Hand'Icare. Formation gratuite, niveau d'exigence technique important. La qualification sert à acquérir une partie des pré requis nécessaire à l'équivalence BE/DE. La CF doit acter ce point si la qualification devient effective. Proposition : On laisse passer la première formation de BPJEPS en 2011 avant d'étudier les opportunités de créer une UC complémentaire au BP, intégrée au DE, ou les deux (dossiers d'habilitation 2012)

UCC « speed-riding » : 20 moniteurs formés lors de ces formations avec mise en place d'un stage en situation de 2 jours obligatoire pour valider cette qualification. De plus, une formation a été mise en place pour les élèves moniteurs BEES.

2. Activités speed-riding et mini-voile

Le speed-riding en biplace

Le biplace en speed-riding ça existe, comment la FFVL peut-elle se positionner et suivre cette pratique ?

Un dispositif expérimental est mis en place avec l'idée d'aller observer les écoles qui auront déposé un descriptif de l'activité bi SR, avis à l'issue de cette visite.

Mini-voile

*Le groupe de travail (GT) chargé d'accompagner le développement de la mini-voile propose, pour enseigner cette pratique dans la cadre FFVL, l'arrêt de dépôt de projet pédagogique (fait auprès de la CL) au bénéfice d'une qualification spécifique (unité de compétences enseignement de la mini-voile). **La CF a validé cette proposition.** Les dates et lieux sont disponibles sur le calendrier national des formations 2011.*

Infos complémentaires sur les points abordés par le GT MV : les tests de matériel (procédures et démarches vues avec Vincent Teulier / Aérottest), le passeport (quelques aménagements à la marge pour adapter l'actuel passeport à la mini-voile).



3. Bilan formations régionales

Rappel sur le travail de révision des QCM 2010, info sur le travail prévu entre CF et Pierre Paul Ménégos qui a de son côté revu les qcm du manuel de vol libre. Présentation du logiciel permettant de travailler les qcm en ligne <http://parapente.ffvl.fr/node/1101> en fournissant des questions de manière aléatoire.

Une demande est faite aussi auprès des RRF pour communiquer autour du livret de PP Ménégos, auprès des moniteurs, écoles et clubs.

Brevets :

Pour information en 2010 : 530 Brevets de pilote et 335 Brevets de pilote confirmé

Les brevets initiaux parapente doivent être enregistrés sur l'intranet fédéral et surtout pas délivrés à l'issue d'un seul stage d'initiation.

Le BPC doit n'être délivré que si le niveau est atteint ; un effort doit être fourni à ce niveau par les écoles et relayé par les RRF. Exemple du constat sur les QBi par certaines ligues: le niveau d'entrée est globalement perçu comme faible, les candidats mal préparés sont donc ajournés en nombre important. Info aux écoles de speed : **les BP Speed** doivent être envoyés à la ligue pour inscription.

Le référentiel de correction des questions ouvertes du BPC devrait être étroitement lié au livret « cycle 3 » sur lequel Pierre Paul Ménégos travaillera en accord avec la CF.

L'accompagnateur club :

Gros succès pour cette formation (54 accompagnateurs formés) que la CF compte continuer à soutenir notamment au travers de l'aide à la formation fédérale. Le fascicule de l'accompagnateur est en cours de finalisation pour sa version 2011. Il constitue, avec le règlement du diplôme, le document support le plus adapté.

L'animateur de club :

Rappel du mode opératoire info tuteurs/info stagiaires et de l'utilisation préconisée des 100€ d'aide (défraiement au tuteur).

Qualification biplace :

La préformation doit être un filtre et une formation aux dires de certains, ce qui inclut du vol biplace durant le WE. Un long débat s'ouvre sur la possibilité de voler hors encadrement à l'issue de la préformation. Certains souhaitent revenir sur cette position du cadre de pratique biplace, mais ce n'est pas partagé par tous (pas d'accidents dans cette phase de formation, responsabilisation des pilotes, incohérence avec l'assurance contractée,...).

Décision est prise de laisser aux ligues la possibilité de ne pas permettre le vol biplace hors encadrement à l'issue de la préformation. Cela devra être mentionné sur la fiche de suivi intranet.

Modification à apporter sur le fascicule biplace 2011 (page 17) : le lien instruction code des impôts de 98 sera remplacé par celui vers l'instruction de 2006

4. Objectifs 2011

La sécurité

Chiffres accidentologie

Pas d'évolution sur 5 dernières années. 2010 : 10 morts, 180 accidents graves, plus de 400 déclarations d'accidents parapente dont 60 biplaces (23 chez les pros). Chiffres dans la moyenne des dernières années. Plus de 50 % des accidents surviennent après des années de pratique, 17% durant l'initiation.

Souvent des accidents mortels auraient pu être de simples incidents, d'où l'importance de prendre conscience du peu de marge entre incident et accident grave.

Il est grand temps d'amorcer une tendance à la baisse des accidents. Pour cela, une révolution culturelle doit s'envisager, dans tous les domaines de notre activité, à tous les échelons.

Où sont les solutions ? Il y en a sûrement plusieurs il faut toutes les utiliser. Quelques pistes sont envisagées et/ou d'ores et déjà mise en place.

LES ECOLES : Bilan 2010

1. Rassemblement des moniteurs

Compte rendu de la réunion disponible via internet : <http://parapente.ffvl.fr/rassemblement-des-moniteurs>

Le rassemblement national des moniteurs de vol libre a eu lieu du 19 au 21 novembre 2010 à Millau. Les quelques 90 participants, cadres techniques et responsables de commissions de la FFVL, représentants du syndicat des moniteurs professionnels, moniteurs Brevet d'état (BEES) en école professionnelles et moniteurs fédéraux de Club-École, se sont retrouvés autour de thèmes d'intérêt général.

Les chiffres et statistiques des écoles, l'analyse de l'accidentologie et l'exploration de nouveaux outils pédagogiques tels que les mini-voiles ont retenu toute l'attention. Les participants ont été une fois de plus sensibilisés à l'importance du respect des espaces aériens et de notre environnement ainsi qu'à la pérennisation de nos sites ; et se sont largement exprimés sur les thèmes de l'avenir du parapente ou de la rénovation des licences. La complémentarité entre structures professionnelles et associatives devient incontournable dans un climat constructif d'écoute mutuelle, d'innovation, de remise en question, et d'échanges d'expériences !

A noter qu'un **site internet dédié aux écoles de vol libre** sera conçu cet hiver à l'instar de ce qui se fait en kite.

Ce rassemblement est devenu en cinq ans un temps fort de la vie fédérale.

Le prochain rassemblement des moniteurs se tiendra en novembre 2011 à Salins les Bains avec davantage d'intervenants extérieurs et ateliers au programme.

2. Commission des labels

La commission des labels devient le Comité technique des labels.

181 écoles – 107 dossiers traités sur mode anticipé (Google-doc), 74 dossiers de renouvellement traités en CL dont 24 fiches écoles non remplis qui passeront en procédure de validation complémentaire, 6 nouvelles écoles.

Démarche qualité envisagée pour le suivi des écoles FFVL le label « qualité tourisme » a fait l'objet d'une étude d'opportunité menée par le cabinet d'audit Athlane. Il s'avère que le système visant à intégrer ce label se révélerait trop lourd et trop cher, inadapté, et n'apporterait pas de réelle valeur ajoutée au système existant. La piste la plus sérieuse semble être l'amélioration du fonctionnement actuel en y intégrant notamment une analyse fine d'enquêtes de satisfaction clientèle et les retours associés auprès des structures.

Par ailleurs le mode de fonctionnement des visites effectuées par les cadres technique est en cours de révision, l'idée maîtresse étant de toucher plus de structures sur l'année tout en évitant des déplacements lointains et répétés. Le comité technique des labels travaille sur ces divers points pour une mise en œuvre dès 2011.

3. Les statistiques écoles

Augmentation des licences volant (bientôt 15000)

Élèves : grosse chute en 2005, puis stagnation (-30% en 5 ans)

Licences élève année : augmentation depuis 2005, baisse cette année. On peut tout de même en déduire, au vue des journées d'encadrement réalisées par les écoles, que les élèves bénéficient de plus de suivi en école.

Moyenne d'âge parapente : 39 ans 11mois

Indication des licenciés « disparus » entre 2009 et 2010 : près de 5000 élèves ! Environ 8000 en tout pour delta et parapente. Afin d'affiner l'analyse sur ce point, demande est faite pour l'année prochaine d'avoir une lisibilité sur 3ans afin de mieux suivre le parcours d'un licencié.

REGLEMENT INTERIEUR – Commission formation parapente

Un règlement de la commission formation faisait défaut, il est aujourd'hui écrit.

Il précise notamment l'objet, le fonctionnement et la composition de la commission des écoles et de son comité technique des labels.

Il a été voté et adopté avec **17 voix** pour une abstention lors de la réunion nationale de la commission formation en novembre 2010.

Pierre BRAEMS

Président commission formation